



CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Rentrée 2020-2021

Formation musicale (enfants / adultes) · Eveil musical /
Flûtes (Flûte à bec, flûte traversière, flûte irlandaise)
Saxophone · Clarinette · Hautbois / Trompette · Cor · Tuba
Trombone / Violon · Violoncelle · Guitare / Piano · Percussions /
Modern Jazz · Danse classique · Remise en forme adultes /
Pôle handicap / Atelier découverte théâtrale (enfants)

PRE-INSCRIPTIONS

Dossiers à retirer au conservatoire

Du lundi 29 juin au vendredi 29 Juillet 2020
de 8h30-12h et 17h-19h

INSCRIPTIONS

Dans la limite des places disponibles

Les 3 et 4 septembre / de 8h30-12h et 17h-19h



Communauté de Communes du Pays Solesmois

Conservatoire Intercommunal

7 rue Emile Duce, 59730 Solesmes

06 83 20 50 98

conservatoire@ccpays-solesmois.fr

www.ccpays-solesmois.fr

 Conservatoire Intercommunal du Pays Solesmois



Habitants	CCPS	Extérieurs
Droits d'inscription et de participation à la pratique collective	27€	27€
Formation musicale	22€	65€
Formation instrumentale ou chorégraphique	58€	100€
Atelier de découverte théâtrale	40€	60€
Formation instrumentale ou chorégraphique ne s'étant pas impliquée l'année N-1 et ne s'impliquant pas dans la vie du conservatoire en rapport avec les articles 5.1 et 5.10 du règlement intérieur du conservatoire	250€	250€
Formation instrumentale ou chorégraphique supplémentaire	65€	65€
Elèves musiciens participants aux activités dans l'une des harmonies municipales du territoire	Gratuité	Gratuité
Location par instrument par an	120€	120€
Réduction sur le montant global (droits d'inscription et de formation) dès le deuxième membre d'une même famille	10%	10%

Droits d'inscription et de participation à la pratique collective en euros
T.T.C par personne. Inscription dans la limite des places disponibles

A savoir :

Les cours de Formation musicale sont obligatoires

La participation aux pratiques collectives est conseillée.

La Formation musicale c'est quoi ?

La Formation musicale est la préparation et le lien obligatoire à former nos futurs musiciens. Durant tout son apprentissage l'élève cultivera l'écoute, les langages musicaux, le chant, le rythme, l'écriture et la lecture afin de le préparer et de l'accompagner au mieux dans sa pratique instrumentale.

